Attestation d’assurance insolvabilité financière

Protection contre l’insolvabilité pour les voyages à forfait

Assureur	**MSIG Europe SE (anciennement MS Amlin)**
Assuré	Mali Media Group SRL (Feriados) Koning Albertlaan 15, 9840 De Pinte
Numéro de police	**LXX049716**
Valable du	1er janvier 2026, 00h00
Valable jusqu’au	31 décembre 2026, 24h00
Date de l’attestation	26 janvier 2026

MSIG Europe SE, établie à 1030 Bruxelles, boulevard du Roi Albert II 37, déclare que Mali Media Group SRL a souscrit un contrat d’assurance insolvabilité financière ayant pour but de garantir l’assuré, conformément aux arrêtés royaux du 29 mai 2018 et du 7 septembre 2023 relatifs à la protection contre l’insolvabilité, en exécution de la loi du 21 novembre 2017 et de la loi du 5 juin 2023 modifiant la loi du 21 novembre 2017 relative à la vente de voyages à forfait, de prestations de voyage liées et de services de voyage.

La couverture est accordée conformément aux dispositions de la police.

La compagnie confirme également que le contrat susmentionné n’est actuellement suspendu dans aucun de ses effets.

La présente attestation est établie à titre d’information et ne modifie ni le contenu du contrat d’assurance, ni les droits et obligations réciproques des parties.

Fait à Bruxelles le 26 janvier 2026, pour la compagnie MSIG Europe SE.

Qu’est-ce que cela signifie pour vous ?

Si Feriados devient insolvable avant ou pendant votre voyage à forfait, MSIG Europe rembourse les montants déjà payés ou veille à ce que votre voyage puisse se poursuivre ou à ce que vous puissiez rentrer chez vous.

Coordonnées de l’assureur

MSIG Europe SE · boulevard du Roi Albert II 37, 1030 Bruxelles · numéro d’entreprise BE 0644.921.425 · agréée par la Banque nationale de Belgique sous le n° 3092 · msig-europe.be

Traduction de l’attestation originale signée par MSIG Europe SE (en néerlandais). L’original est disponible sur simple demande auprès de Feriados.